



Canadian  
Race Relations  
Foundation

Fondation  
canadienne des  
relations raciales

**FONDATION  
CANADIENNE DES  
RELATIONS RACIALES**

**RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL  
PÉRIODE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 2025  
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE**

**2025-2026**

**NON-VÉRIFIÉ**

# FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

## Rapport financier trimestriel non vérifié

Troisième trimestre de l'exercice 2025-2026, terminé le 31 décembre 2025

### Table des matières

Analyse de l'état de la gestion financière	.....	3
Déclaration de responsabilité de la direction	.....	9
États financiers trimestriels non vérifiés	.....	10-35
État de la situation financière		
État des résultats		
État des gains et pertes de réévaluation		
État de l'actif net		
État des flux de trésorerie		
Notes complémentaires pour les états financiers trimestriels non vérifiés		

## Analyse de l'état de la gestion financière

Deuxième trimestre de l'exercice financier 2025-2026, période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2025

Se reporter au rapport de gestion tel que présenté dans le rapport annuel du 31 mars 2025, le rapport annuel. Les mises à jour pour le premier trimestre de l'exercice 2025-2026, terminé le 31 décembre 2025, sont les suivantes :

### Analyse de l'état de la gestion financière

	31 décembre 2025	31 mars 2025	Variations	
	\$	\$	\$	%
<b>Actif</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 168 334	3 601 307	567 027	16
Placements et actifs du fonds de dotation	34 792 143	31 442 969	3 349 174	11
Charges payées d'avance et créances	183 249	538 687	(355 438)	(66)
Immobilisations	81 102	62 263	18 839	30
<b>Total de l'actif</b>	<b>39 224 828</b>	<b>35 645 226</b>	<b>3 579 602</b>	<b>10</b>
<b>Passif et actif net</b>				
Créditeurs et charges à payer	301 925	224 873	77 052	34
Salaires à payer	127 790	39 726	88 064	222
Crédits reportés	4 238 457	4 379 177	(140 720)	(3)
Actif net	34 556 656	31 001 450	3 555 206	11
<b>Total du passif et de l'actif net</b>	<b>39 224 828</b>	<b>35 645 226</b>	<b>3 579 602</b>	<b>10</b>

### Actif

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent d'un solde de 68 034 \$ dans le compte de banque, de 300 \$ de petite caisse et de 4 100 000 \$ dans le compte de certificats de placement garanti encaissables au 31 décembre 2025.

## Analyse de l'état de la gestion financière (suite)

**Les actifs du Fonds d'investissement et de dotation** ont augmenté de 10,7 % ou 3 349 174 \$, par rapport à la valeur au 31 mars 2025. Pour la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2025, le portefeuille combiné a enregistré un rendement de 11,27 % ou des gains de 3 358 093 \$ (31 décembre 2024, 9,72 % - 2 694 668 \$) après tous les frais et les impôts. Le taux de rendement excluant les gains de réévaluation (non réalisés) est de 6,51 % ou 1 940 592 \$ de gains (31 décembre 2024, 4,60 % ou 1 276 322 \$ de gains).

**Les charges payées d'avance et les créances** ont augmenté de 655 060 \$ par rapport au 31 mars 2024. Cette diminution est principalement due à une réduction des charges payées par anticipation et des créances résultant de transactions en cours.

**Les immobilisations** ont diminué de 355 438 \$ par rapport au 31 mars 2025. Cette diminution est principalement due à une diminution des dépenses prépayées et à la taxe de vente harmonisée remboursable.

**Les actifs en capital** ont augmenté de 18 839 \$ par rapport au 31 mars 2025. L'augmentation concerne l'ajout à l'équipement informatique de 34 599 \$ et au mobilier et à l'équipement de bureau de 12 124 \$, réduit par l'amortissement de tous les actifs de 27 884 \$ pour cette période.

### Passif

**Les comptes créditeurs et les charges à payer** ont augmenté de 77 052 \$ par rapport au 31 mars 2025. Cette augmentation est attribuable principalement à une augmentation des dettes liées aux transactions en cours et des comptes fournisseurs.

**Les crédits reportés** de 4 238 457 \$ sont constitués de la partie non utilisée des crédits de l'exercice 2024-2025 de 4 379 177 \$ et des crédits reçus pour la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2025 de 9 000 000 \$, moins le montant alloué aux charges de programme de 9 140 720 \$ pour cette période.

**L'actif net** a augmenté de 11 % ou 3 555 206 \$ au cours de la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2025, comparativement au 31 mars 2025, principalement en raison des gains provenant du résultat net des opérations de 2 137 706 \$ et des gains provenant de la réévaluation (non réalisés) de 1 417 500 \$ des actifs du Fonds d'investissement et de dotation pour la période.

## Analyse de l'état des opérations

Produits d'exploitation	31 décembre 2025	31 décembre 2024	Variations	
	\$	\$	\$	%
<b>Crédits</b>	9 140 720	6 783 476	2 357 244	35
Parrainages, dons et apports, honoraires et revenus divers	17 065	85 754	(68 689)	(80)
<b>Total des revenus</b>	<b>9 157 785</b>	<b>6 869 230</b>	<b>2 288 555</b>	<b>33</b>
<b>Revenu net des placements</b>				
Revenu de placement généré	1 520 426	1 301 967	218 459	17
Variations de juste valeur - réalisées	458 099	60 824	397 275	653
<b>Total</b>	<b>1 978 525</b>	<b>1 362 791</b>	<b>615 734</b>	<b>45</b>

Les **sources de revenus** ont augmenté de 2 288 555 \$ pour la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2025, par rapport au 31 décembre 2024, principalement en raison d'une augmentation des crédits de 2 357 244 \$.

**Revenus nets des investissements réalisés** - l'une des principales sources de revenus de la FCRR provient des revenus des investissements réalisés sur la contribution initiale du Fonds de dotation de 24 millions de dollars et sur d'autres investissements. Les revenus des investissements comprennent les intérêts en espèces et hors espèces, les dividendes et les distributions de revenus, après déduction des frais de gestion de portefeuille.

Le revenu de placement gagné est de 1 520 426 \$, soit augmentation de 218 459 \$ par rapport à la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2024.

**La variation de la juste valeur réalisée** des placements et des actifs du Fonds de dotation est de 397 275 \$ à partir des gains réalisés lors de la vente d'investissements pour la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2025 (31 décembre 2024 – 60 824,31 \$ de gains réalisés). Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au cours de cette période (néant en 2025).

Les gains et pertes non réalisés sur les investissements évalués à la juste valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Des gains de réévaluation de 1 417 500 \$ ont été enregistrés pour la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2025 (31 décembre 2024 – 1 418 347 \$ de gains), donc il n'y a pas de changement significatif.

## Analyse de l'état des opérations (suite)

**Crédits parlementaires** - La FCRR a reçu, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, des crédits du budget principal de 9 000 000 \$ (6 751 899 \$ au 31 décembre 2024) et a constaté des crédits de 9 140 720 \$ (6 783 476 \$ au 31 décembre 2024) à titre de revenus dans les états des résultats de cette période et des crédits reportés de 4 238 457 \$ (2 243 566 \$ au 31 décembre 2025).

**Les résultats d'exploitation nets** de la FCRR pour la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2025 reflètent un excédent de 2 137 706 \$, comparativement à un excédent de 948 545 \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2024.

Dépenses	31 décembre 2025	31 décembre 2024	Variations	
	\$	\$	\$	%
Salaires et avantages sociaux	3 645 224	2 551 786	1 093 438	43
Fonds national de lutte contre le racisme	2 142 180	1 716 156	426 024	25
Éducation et formation publiques	1 803 115	1 703 331	99 784	6
Communications	272 595	204 838	67 757	33
Honoraires du conseil d'administration et déplacements	272 235	223 783	48 452	22
Honoraires professionnels	250 606	252 915	(2 310)	(1)
Fonctions et généraux	209 582	154 840	54 742	35
Recrutement et perfectionnement du personnel	125 557	204 159	(78 602)	(39)
Conférences, colloques et consultations	80 336	99 755	(19 419)	(19)
Loyer	76 749	69 902	6 847	(7)
Programmes de recherche	55 307	59 760	(4 453)	0
Systèmes d'information et développement	37 233	18 983	18 250	96
Amortissement	27 884	23 267	4 618	20
<b>Total des dépenses</b>	<b>8 998 603</b>	<b>7 283 475</b>	1 715 128	24

Les dépenses de fonctionnement totales s'élevaient à 8 998 603 \$ pour la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2025 (31 décembre 2024 – 7 283 475 \$), les trois principales utilisations des fonds étant les salaires et avantages sociaux, les subventions - Fonds national de lutte contre le racisme et l'éducation et la formation du public, totalisant respectivement 3 645 224 \$, 2 142 180 \$ et 1 803 115 \$. L'augmentation de 1 715 128 \$ des dépenses d'exploitation s'explique principalement par la hausse des dépenses liées aux salaires et avantages sociaux (1 093 438 \$), aux subventions du Fonds national de lutte contre le racisme (426 024 \$) et à l'éducation et la formation du public (99 784 \$). L'augmentation de 1 093 438 \$ des salaires et avantages sociaux par rapport à la période précédente est principalement due à la création de nouveaux postes au cours de cette période afin d'accroître la capacité interne de la FCRR.

## Analyse de l'état des opérations (suite)

### Risque financier

La FCRR est exposée à une variété de risques financiers liés aux sources de financement, y compris le fonds de dotation et les revenus d'investissement, qui ont un impact sur ses opérations. Ces risques financiers comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (devises étrangères, taux d'intérêt et autres risques de prix). Conformément à la déclaration de politique d'investissement de la FCRR approuvée par le conseil d'administration, le capital des fonds de dotation ne peut être utilisé pour les opérations et la FCRR ne peut puiser dans les revenus de la dotation que pour financer son fonctionnement, sa programmation publique et d'autres priorités de la FCRR. L'objectif global d'investissement est de fournir les liquidités nécessaires pour répondre aux dépenses annuelles tout en assurant une croissance adéquate pour maintenir le pouvoir d'achat du capital des fonds de dotation.

### Perspectives d'avenir

#### Exercice financier 2025-2026

La FCRR est une société d'État fédérale au sein du ministère du Patrimoine canadien. Jusqu'à présent, la Fondation canadienne des relations raciales s'est appuyée sur les revenus de son fonds de dotation et sur un financement essentiellement temporaire du gouvernement du Canada.

Historiquement, le fonds de dotation a été établi pour servir la vision de l'Accord de redressement des Canadiens japonais de 1988 entre le Canada et la communauté canadienne japonaise, et il génère environ 1 million de dollars par an.

Cependant, dans le budget 2024, le 16 avril 2024, le gouvernement du Canada a annoncé ce qui suit pour le financement de la FCRR :

18 millions de dollars sur six ans, à partir de 2024-25, et 3 millions de dollars en continu, à la Fondation canadienne des relations raciales pour élargir la portée de son travail et créer un centre de ressources d'information communautaire autonome, Combattre la haine : centre de ressources d'information communautaire. Ce centre réunira des représentants du gouvernement, des forces policières et des professionnels afin de recueillir des données sur les crimes haineux, d'élaborer des normes communes pour la déclaration et la définition des crimes haineux et d'offrir d'importantes formations sur les crimes haineux.

Et 45 millions de dollars sur cinq ans, à partir de 2025-26, et 9 millions de dollars en continu, pour soutenir la capacité de la Fondation canadienne des relations raciales.

Cette approbation changera radicalement la durabilité des programmes et du personnel de la FCRR, et aura des répercussions importantes sur la continuité du travail et l'innovation dans le domaine des relations raciales au Canada.

## Perspectives d'avenir (suite)

À cet égard, le financement que recevra la FCRR en 2025-2026 contribuera de manière significative au nouveau Centre de lutte contre la haine. En 2025-2026, le Centre de lutte contre la haine réunira le gouvernement, les forces de l'ordre et des intervenants pour :

- recueillir des données liées aux crimes haineux,
- définir des normes communes pour la définition des crimes haineux et leur signalement
- offrir de la formation liée aux crimes haineux.

## L'avenir

Le budget approuvé par le Conseil d'administration pour 2025-2026 est régulièrement évalué par la direction générale et le Comité des finances et de l'audit du Conseil d'administration. Si nécessaire, des ajustements sont apportés en consultation avec le Conseil d'administration, après recommandation du Comité des finances et de l'audit. Les dépenses sont régies par le budget approuvé et les résolutions du conseil d'administration, ainsi que par les lignes directrices et politiques applicables du gouvernement fédéral. Les états financiers trimestriels et les notes correspondantes sont préparés conformément aux normes du Conseil du Trésor et sont affichés sur le site web dans un souci de transparence et de responsabilité.

La FCRR a élaboré et continuera à mettre en œuvre une variété de programmes renforcés et ciblés dans toutes les régions du Canada, nécessaires pour remplir le mandat national de la FCRR de lutter contre le racisme d'un océan à l'autre et d'aider à soutenir l'engagement du gouvernement fédéral en faveur d'une plus grande inclusion.

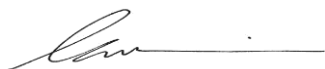
Le budget fédéral canadien 2025 a été adopté le 17 novembre 2025. Dans le contexte de ce budget, aucune réduction de financement n'a été annoncée pour la FCRR. La FCRR apprécie hautement la décision du gouvernement du Canada de ne pas réduire son financement. Cette décision permettra à la FCRR de continuer à lutter contre le racisme et la haine afin d'apporter des changements systémiques.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

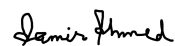
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Directive sur les normes comptables du Conseil du Trésor du Canada : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État, et des contrôles internes que la direction juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'inexactitudes importantes. Il incombe également à la direction de s'assurer que toutes les autres informations contenues dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels **non vérifiés** donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes présentées dans les états financiers trimestriels.

27 février 2025



Mohammed Hashim  
Directeur général



Aamir Ahmed, CPA  
Directeur des finances

**FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES**  
**ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS**  
**État de la situation financière**  
**Au 31 décembre 2025**

	31 décembre 2025	31 mars 2025
	\$	\$
<b>Actif</b>		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	4 168 334	3 601 307
Charges payées d'avance	107 110	391 935
Créances (note 6)	76 139	146 752
Investissements (note 4)	1 108 299	1 054 137
	5 459 882	5 194 131
Actif du fonds de dotation (note 5)	33 468 360	30 144 167
Placements (note 4)	215 484	244 665
Immobilisations (note 8)	81 102	62 263
	<b>39 224 828</b>	<b>35 645 226</b>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créiteurs et charges à payer (note 6)	301 925	224 873
Salaires à payer (note 6)	127 790	39 726
Crédits reportés (note 12)	4 238 457	4 379 177
	4 668 172	4 643 776
<b>Actif net</b>		
Non affecté	2 836 196	2 344 483
Investi en immobilisations (note 10)	63 235	50 162
Gains de réévaluation cumulés	3 555 200	1 835 548
Affecté aux fins de la dotation (note 5)	24 000 000	24 000 000
	30 454 631	28 230 193
	<b>39 224 828</b>	<b>35 645 226</b>

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers

**FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES**  
**ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS**  
**État des opérations**  
**Pour la période se terminant le 31 décembre 2025**

	Trois mois terminés le		Neuf mois terminés le	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
<b>Revenus</b>	\$	\$	\$	\$
Parrainages, dons et frais d'inscription aux ateliers	11 770	3 158	17 065	85 754
<b>Dépenses (note 15)</b>				
Dépenses de programmes	1 190 765	664 962	3 001 881	2 123 146
Éducation et formation du public	683 050	453 878	1 858 422	1 763 091
Subventions - Fonds national de lutte contre le racisme	1 523 876	1 216 422	2 142 180	1 716 156
Frais d'administration	390 150	219 470	992 687	703 380
Frais d'opérations	175 759	212 353	488 072	431 022
Réunions du conseil d'administration	63 050	111 783	272 235	223 783
Recrutement et perfectionnement du personnel	17 765	107 664	125 557	204 159
Conférences, colloques et consultations	18 995	44 519	80 366	99 755
Systèmes d'information et développement	22 416	6 404	37 233	18 983
	<b>4 085 827</b>	<b>3 037 455</b>	<b>8 998 603</b>	<b>7 283 475</b>
<b>Résultat net des opérations avant affectations et revenus nets de dotation et d'investissement</b>	(4 074 057)	(3 034 297)	(8 981 539)	(7 197 722)
Crédits (note 15)	4 740 704	2 383 460	9 140 720	6 783 476
Revenus nets des dotations et des placements (note 12)	1 710 329	1 094 595	1 978 525	1 362 791
<b>Résultat net des opérations</b>	<b>2 376 976</b>	<b>443 758</b>	<b>2 137 706</b>	<b>948 546</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

**FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES**  
**ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS**  
**État des gains et pertes de réévaluation**

	<b>Neuf mois terminés</b>	
	<b>31 décembre 20 25</b>	<b>31 décembre 2 024</b>
	\$	\$
Gains de réévaluation cumulées au début de l'exercice	3 524 248	1 835 548
<b>Gains non réalisés imputables aux éléments suivants :</b>		
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	1 875 599	1 479 171
<b>Montants reclassés à l'état des résultats :</b>		
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	(458 099)	(60 824)
Gains de réévaluation nets de l'exercice	1 417 500	1 418 347
Gains de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	<b>4 941 748</b>	<b>3 253 895</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES**  
**ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS**  
**État de l'évolution de l'actif net**  
**Non vérifié**

<b>31 décembre 2025</b>	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains de réévaluation cumulés	Dotation	<b>31 décembre 2025</b>
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de l'exercice	<b>3 414 939</b>	<b>62 263</b>	<b>3 524 248</b>	<b>24 000 000</b>	<b>31 001 450</b>
Résultats nets des opérations	2 137 706	-	-	-	2 137 706
Gains de réévaluation	-	-	1 417 500	-	1 417 500
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 10)	(18 839)	18 839	-	-	-
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<b>5 533 807</b>	<b>81 102</b>	<b>4 941 748</b>	<b>24 000 000</b>	<b>34 556 656</b>

<b>31 mars 2025</b>	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains de réévaluation cumulés	Dotation	<b>31 mars 2025</b>
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de l'exercice	<b>2 344 483</b>	<b>50 162</b>	<b>1 835 548</b>	<b>24 000 000</b>	<b>28 230 193</b>
Résultats nets des opérations	1 082 557	-	-	-	1 082 557
Gains de réévaluation	-	-	1 688 700	-	1 688 700
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 10)	(12 101)	12 101	-	-	-
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<b>3 414 939</b>	<b>62 263</b>	<b>3 524 248</b>	<b>24 000 000</b>	<b>31 001 450</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES**  
**ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS INTERMÉDIAIRES NON VÉRIFIÉS**  
**État des flux de trésorerie**

	Trois mois terminé le		Neuf mois terminé le	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Activités d'exploitation :	\$	\$	\$	\$
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	1 731 575	443 757	2 137 706	948 545
Éléments n'affectant pas la trésorerie:				
Revenus d'intérêt et de dividende non - monétaire :	(1 260 071)	(1 028 200)	(1 410 189)	(1 214 541)
Amortissement	9 411	6 609	27 884	23 267
Gains réalisés liés aux instruments financiers dans les investissements et les actifs du Fonds de dotation (note 12)	(235 173)	(13 978)	(458 099)	(60 824)
	245 742	(591 812)	297 303	(303 554)
Variations des actifs et passifs d'exploitation sans effet sur la trésorerie :				
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	(33 344)	(36 342)	284 825	286 143
Diminution (augmentation) des créances	21 571	29 997	70 613	69 575
Augmentation (diminution) des comptes crédoeurs et des charges à payer, des salaires à payer	(45 937)	292 837	165 116	(1 263 853)
Augmentation (diminution) des contributions différées et des produits et crédits différés	(1 265 000)	(135 357)	(140 720)	(51 577)
Trésorerie nette provenant des (utilisée pour les) activités d'exploitation	(1 076 968)	(440 677)	677 137	(1 263 266)
Activités en immobilisation :				
Acquisition d'immobilisations	(9 743)	3 636	(46 723)	(26 095)
Trésorerie nette utilisée pour les activités en immobilisation	(9 743)	3 636	(46 723)	(26 095)
Activités d'investissement :				
Produits de la vente d'actifs et d'investissements du Fonds de dotation	2 264 894	65 831	4 669 594	786 618
Achat d'actifs et d'investissements du Fonds de dotation	(2 300 055)	(108 800)	(4 732 980)	(774 932)
Trésorerie nette utilisée pour les activités d'investissement	(35 161)	(42 969)	(63 386)	11 686
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(1 121 871)	(480 010)	567 027	(1 277 675))
Liquidités, début de la période	5 290 205	2 604 575	3 601 307	3 402 239
Trésorerie à la fin de la période	<b>4 168 334</b>	<b>2 124 564</b>	<b>4 168 334</b>	<b>2 124 564</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

# LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2024/2025 se terminant le 30 septembre 2024

---

## 1. Description de l'organisme :

La Fondation canadienne des relations raciales (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la législation canadienne (*Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, 1991).

La mission de la Fondation consiste à faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt canadien sur les bénéfices.

## 2. Principales méthodes comptables :

### (a) Mode de présentation :

La Fondation a préparé les états financiers en appliquant les chapitres de la série 4200 des normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public.

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

### (b) Comptabilisation des produits :

#### (i) Dons et apports :

Les dons et les apports comprennent les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers et des fondations.

Les dons et les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les dons et les apports grevés d'affectations d'origine externe à des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagées.

Les contributions relatives aux immobilisations représentent des contributions limitées pour l'acquisition d'immobilisations. Les contributions différées relatives aux immobilisations sont amorties pour correspondre aux mêmes périodes que l'acquisition des immobilisations.

Une dotation est un apport grevé d'une affectation externe en vertu de laquelle l'organisme est tenu de maintenir en permanence les ressources attribuées, comme stipulé. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net dans l'exercice où elles sont reçues, ce qui est conforme à la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

**Principales méthodes comptables (suite) :**

**(b) Comptabilisation des produits (suite) :**

(ii) Produits financiers nets :

Les opérations de placement sont comptabilisées selon la date de transaction. La comptabilité selon la date de transaction constate un élément d'actif à recevoir et la somme à payer à la date de transaction. On décomptabilise un élément d'actif vendu et on comptabilise tout gain ou toute perte sur cession, ainsi que la somme à recevoir de l'acheteur, à la date de transaction.

Les produits financiers comprennent les intérêts sur la trésorerie, les intérêts sur les placements en instruments à taux fixe et l'actif du fonds de dotation, les dividendes et les gains et pertes réalisées sur la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

La Fondation comptabilise les variations non réalisées de la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les pertes de valeur, telles que définies à la note 2 d), sont comptabilisées dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Les intérêts provenant de la trésorerie, des placements en instruments à taux fixe et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont gagnés. Les dividendes sont comptabilisés en produits à la date ex-dividende. Les distributions sont comptabilisées en produits à la date à laquelle la distribution est déclarée.

Les coûts de transaction, tels que les frais de courtage engagés lors de l'achat et la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation, sont passés en charges au moment où ils sont engagés et imputés aux produits financiers nets pour les placements et l'actif du fonds de dotation comptabilisés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

Les honoraires des conseillers en placement sont passés en charges au moment qu'ils sont engagés et imputés aux produits financiers.

(iii) Crédits :

Le gouvernement du Canada finance la Fondation canadienne des relations raciales au moyen de crédits parlementaires.

Les crédits affectés à des dépenses spécifiques sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en tant que produits dans l'état des opérations de l'exercice au cours duquel ces dépenses sont engagées.

Les crédits reçus qui ne sont pas affectés à un but précis sont constatés à titre de produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les crédits sont autorisés.

**Principales méthodes comptables (suite) :**

**(b) Comptabilisation des produits (suite) :**

(iv) Parrainages :

Les parrainages non affectés sont comptabilisés en produits au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée. Les parrainages grevés d'affectations d'origine externe sont reportés et comptabilisés en produits de l'exercice au cours duquel les obligations connexes sont exécutées.

(v) Dons en nature :

Les dons reçus sous forme de biens et de services sont comptabilisés dans les présents états financiers lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque les biens et les services en question sont utilisés dans les activités normales de la Fondation et auraient été autrement achetés. Les produits et les charges compensatoires provenant de biens et de services reçus en nature sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur réception. Ils sont présentés dans le poste de publications, en nature et produits divers dans l'état des résultats.

(vi) Services rendus par les bénévoles :

La Fondation comptabilise dans ses états financiers la juste valeur des produits et des charges compensatoires pour les services rendus par les bénévoles pourvu que la juste valeur de ces services puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et les services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'organisme et auraient dû autrement être achetés. Si la juste valeur ne peut être estimée, des informations sont fournies dans une note complémentaire.

(vii) Produits divers :

Les produits provenant d'honoraires, du gala de financement, des publications, des ateliers et des projets financés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les services ou les événements connexes sont donnés ou ont lieu. Les fonds grevés d'une affectation d'origine externe qui sont reçus pour des services ou des événements à venir sont reportés.

**(c) Trésorerie et équivalents de trésorerie, créances et créditeurs et charges à payer :**

La Fondation comptabilise la Trésorerie et équivalents de trésorerie au coût. La trésorerie exclut la trésorerie affectée, car cette dernière est incluse dans l'actif du fonds de dotation parce qu'elle ne peut être dépensée. Les créances, les créditeurs et les charges à payer sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement.

Les gains, pertes et charges d'intérêts relatifs aux créditeurs et charges à payer sont comptabilisés dans l'état des résultats en fonction de la nature du passif financier qui a donné lieu au gain, à la perte ou à la charge.

La Fondation établit une provision pour créances douteuses qui reflète la moins-value estimative des créances. Au 31 décembre 2025, aucune provision n'a été comptabilisée (31 décembre 2024 – aucune).

## **2. Principales méthodes comptables (suite) :**

### **(d) Actifs financiers et passifs financiers :**

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Fondation comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements, d'actions et de placements alternatifs. Les actifs du fonds de dotation comprennent également des liquidités soumises à des restrictions. Tous les placements et actifs du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie de la juste valeur et sont comptabilisés à leur juste valeur, car la gestion active du portefeuille de placements, y compris la capitalisation des opportunités de prix à court terme, fait partie intégrante de la génération de fonds pour la Fondation. Les gains et pertes sur les placements et les actifs du fonds de dotation sont comptabilisés dans l'état des résultats lorsque l'actif financier est décomptabilisé en raison d'une cession ou d'une dépréciation.

La Fondation évalue à chaque date de clôture des états financiers s'il existe des indications objectives de dépréciation des instruments financiers détenus dans les placements et dans les actifs du Fonds de dotation.

Les placements et les actifs du fonds de dotation sont considérés comme dépréciés lorsque la baisse de leur juste valeur est jugée comme n'étant pas temporaire. La Fondation utilise une méthodologie systématique qui tient compte des données disponibles pour évaluer la dépréciation potentielle des placements et des actifs du fonds de dotation, notamment les baisses du marché après la fin de la période ; lorsque le coût d'un placement dépasse sa juste valeur de 50 %; l'évaluation des conditions générales du marché; la durée et l'ampleur de la différence entre la juste valeur et le coût sur une période de trois ou quatre ans; les pertes importantes subies par l'entité bénéficiaire au cours de l'exercice en cours ou des exercices précédents; les pertes continues subies par l'entité bénéficiaire pendant plusieurs années; les problèmes de liquidité ou de continuité d'exploitation de l'entité bénéficiaire; et l'intention et la capacité de la Fondation à conserver l'investissement.

Une fois qu'il est déterminé que la baisse de la juste valeur n'est pas temporaire, la perte cumulée non réalisée précédemment comptabilisée dans l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassée de l'état des gains et pertes de réévaluation et comptabilisée comme une perte de valeur dans l'état des résultats par le biais du revenu net de placement.

Les baisses supplémentaires de la juste valeur des instruments financiers dépréciés dans les placements et dans les actifs du fonds de dotation sont comptabilisées dans l'état des résultats, tandis que les augmentations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Toutes nouvelles baisses de la juste valeur des instruments financiers dépréciés dans les placements et l'actif du fonds de dotation sont constatées dans l'état des résultats, tandis que les hausses ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Le portefeuille de placements et les actifs du fonds de dotation sont comptabilisés à leur juste valeur. Les variations non réalisées de la juste valeur des placements du portefeuille et des actifs du fonds de dotation sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Une fois réalisées, les pertes ou gains cumulés précédemment comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation sont enregistrés dans le revenu net de placement. Les achats et les cessions de

**2. Principales méthodes comptables (suite) :**

**(d) Actifs financiers et passifs financiers (suite) :**

placements du portefeuille et d'actifs du fonds de dotation sont comptabilisés à la date de transaction. Les frais de gestion des placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

**(e) Détermination de la juste valeur :**

La comptabilisation de la juste valeur des actifs et passifs de la Fondation se fonde sur l'évaluation du marché à la date de déclaration. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation est déterminée selon le cours officiel de la plus récente opération sur un marché actif à la fin de l'exercice, qui représente le prix intégral pour les placements en instruments à taux fixe et le cours de fermeture pour les titres de participation. Les données utilisées dans la méthodologie d'évaluation pour déterminer la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui sont classés comme étant de niveau 1, 2 et 3 comprennent les cours du marché pour des actifs et passifs semblables sur des marchés actifs, et les données qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou non, pour pratiquement toute la durée de l'instrument financier. Les cours sont déterminés en fonction de l'activité du marché.

**(f) Immobilisations :**

Les immobilisations sont évaluées au coût après amortissement. Les immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition sont initialement comptabilisées à la valeur actualisée des paiements minimums de location et sont amorties sur la durée du bail.

Exception faite des immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition et des améliorations locatives, l'amortissement est calculé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

<b>Actif</b>	<b>Durée de vie utile</b>
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition	Sur la durée du bail
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

**(g) Œuvres d'art :**

Les œuvres d'art que la Fondation a acquises par achat sont des peintures et des sculptures et ne sont pas à vendre. La valeur des œuvres d'art a été exclue de l'état de la situation financière, car elles ne satisfont pas à la définition d'un actif selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les achats d'œuvres d'art sont comptabilisés au cours de l'exercice d'acquisition comme des charges à l'état des résultats.

**2. Principales méthodes comptables (suite) :**

**(h) Conversion des devises :**

Les opérations conclues en monnaie étrangère sont converties en dollars canadiens au taux de change moyen mensuel en vigueur à la date de l'opération et sont incluses dans l'état des résultats. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation cotés en devises et les comptes libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et pertes de change antérieurs à la décomptabilisation d'un actif financier ou au règlement d'un passif financier sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes de change sont comptabilisés dans les produits financiers nets dans l'état des résultats au moment de la décomptabilisation d'un actif financier ou du règlement d'un passif financier.

**(i) Avantages sociaux futurs :**

La Fondation n'a aucune obligation pour les prestations de retraite (pensions et autres avantages de retraite, tels que soins de santé complémentaires, assurance-vie ou toute autre forme d'indemnisation offerte pour services rendus) envers ses employés et aucune promesse de fournir ces avantages aux employés en raison de la retraite en échange de leurs services.

Conformément à sa politique en matière de ressources humaines, la Fondation offre à ses employés permanents des régimes enregistrés d'épargne retraite équivalant à 4 % de la rémunération annuelle et 9 % à son directeur général.

Les employés ne sont pas obligés de verser des cotisations. Pour la période courante, les cotisations de la Fondation s'élevaient à 80 959 \$ (31 décembre 2024 – 73 320 \$). Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Fondation et sont comptabilisées dans l'état des résultats.

**(j) Incertitude relative à la mesure :**

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses touchant la présentation des montants d'actif et de passif à la date des états financiers et des montants des produits et des charges de l'exercice. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation et la durée de vie utile des immobilisations constituent les principaux éléments pour lesquels on doit recourir à des estimations. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

## LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2024/2025 se terminant le 30 septembre 2024

---

### 2. Principales méthodes comptables (suite) :

#### (k) Éventualités :

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation peut faire l'objet de diverses réclamations ou poursuites. Certains de ces passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure qu'il soit probable que l'événement futur se produise ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Fondation. Aucun montant pour éventualités n'a été inclus dans l'état de la situation financière. Au 31 décembre 2025, il n'y avait aucune réclamation en cours (31 décembre 2024 – aucune).

#### (l) Répartition des charges par fonction :

Les activités de la Fondation sont réalisées par des secteurs fonctionnels qui fournissent des services intégrés à ses différents programmes. Les dépenses sont présentées par fonction ou par grand programme et au total dans l'état des résultats ci-joint et sont présentées par le détail des dépenses par objet et au total dans le tableau de la note 15 des états financiers. Les dépenses sont réparties entre les fonctions selon des taux basés sur les activités et les programmes de la Fondation. Les taux adoptés pour la répartition des dépenses entre les fonctions, la nature des dépenses réparties et la base sur laquelle cette répartition a été effectuée sont les suivants :

<u>Objet</u>	<u>% d'allocation</u>	<u>Fonction</u>
Salaires et avantages	75 % 25 %	Dépenses de programmes Frais d'administration
Subventions - Fonds national de lutte contre le racisme	100 %	Subventions - Fonds national de lutte contre le racisme
Communication	80 % 20 %	Dépenses de programme Frais d'administration
Loyer	65 % 35 %	Dépenses de programme Frais d'administration
Éducation et formation publiques	54 % 46 %	Éducation et formation du public Centre d'information et de ressources communautaires
Recherche	100 % 0 %	Centre d'information et de ressources communautaires Recherche

**2. Principales méthodes comptables (suite) :**

**(m) Opérations entre apparentés :**

**Opérations interentités**

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre des entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées à leur montant brut et évaluées à leur valeur comptable, sauf dans les cas suivants :

- i) Les opérations interentités sont évaluées à leur valeur d'échange lorsqu'elles sont conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ou lorsque les coûts attribués sont recouverts.
- ii) Les biens et services reçus sans frais entre les entités sous contrôle commun qui sont utilisés dans le cours normal des activités de la Fondation et qui auraient autrement été achetés sont comptabilisés à titre de produits et de charges à leur juste valeur estimative.

**Autres opérations entre apparentés**

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

**3. Trésorerie et équivalents de trésorerie :**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les dépôts en dollars canadiens détenus auprès de banques à charte canadiennes et les placements à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

**4. Placements :**

Les placements sont composés des actifs suivants au 31 décembre 2025 :

31 décembre 2025	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Équivalents monétaires	1 056 101	-	1 056 101
Fonds commun de placement à revenu fixe canadien	52 198	215 484	267 682
	<b>1 108 299</b>	<b>215 484</b>	<b>1 323 783</b>

La valeur comptable des placements ne comporte aucune perte de valeur au cours de l'exercice (2025 - aucune).

## LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2024/2025 se terminant le 30 septembre 2024

### 4. Placements (suite) :

Les placements sont composés des actifs suivants au 31 mars 2025 :

31 mars 2025	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Équivalents monétaires	1 036 285	-	1 036 285
Fonds commun de placement à revenu fixe canadien	17 851	244 665	262 516
	<b>1 054 136</b>	<b>244 665</b>	<b>1 298 801</b>

La valeur comptable des placements ne comporte aucune perte de valeur au cours de l'exercice (31 mars 2025 - aucune).

### 5. Fonds de dotation :

L'actif net de la Fondation comprend un fonds de dotation restreint de 24 000 000 \$, qui est considéré comme un fonds affecté. L'apport initial, qui faisait partie de l'Entente de redressement, comprenait 12 000 000 \$ provenant de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise et 12 000 000 \$ du gouvernement du Canada.

La *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* prévoit que ce fonds de dotation ne doit servir qu'à des fins de placement et qu'il ne peut être affecté au financement des activités de la Fondation. Les produits financiers gagnés et les gains en capital réalisés sur ce fonds peuvent cependant servir à financer les activités de la Fondation.

Le fonds de dotation est constitué des actifs suivants au 31 décembre 2025 :

31 décembre 2025	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	60 850	-	60 850
Placements en instruments à taux fixe canadiens	1 178 399	7 004 928	8 183 327
Titres de participation canadiens	-	6 896 594	6 896 594
Titres de participation étrangers	-	11 988 655	11 988 655
Alternatives	528 041	5 810 893	6 338 934
	<b>1 767 290</b>	<b>31 701 070</b>	<b>33 468 360</b>

La valeur comptable de fond de dotation ne comporte aucune perte de valeur au cours de l'exercice (31 mars 2025 - aucune).

**5. Fonds de dotation (suite) :**

Le fonds de dotation est constitué des actifs suivants au 31 mars 2025 :

<b>31 mars 2025</b>	<b>Montants à court terme</b>	<b>Montants à long terme</b>	<b>Total des placements</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	588 818	-	588 818
Placements en instruments à taux fixe canadiens	401 818	7 325 459	7 727 277
Titres de participation canadiens	-	5 905 046	5 905 046
Titres de participation étrangers	-	10 489 220	10 489 220
Alternatives	543 340	4 890 467	5 433 807
	<b>1 533 976</b>	<b>28 610 192</b>	<b>30 144 168</b>

**6. Gestion des risques financiers :**

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation est exposée à divers risques financiers : risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change, autre risque de prix et risque de liquidité. La valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui composent le portefeuille de la Fondation peut fluctuer quotidiennement du fait des variations des taux d'intérêt, de la conjoncture et de l'actualité financière relative à certains titres de son portefeuille. Le niveau de risque est fonction des objectifs de placement de la Fondation et des types de titres dans lesquels elle investit.

La Fondation gère ces risques en suivant une stratégie de placement diversifiée, définie et exposée dans son énoncé de politique de placement (ÉPP). Le portefeuille est diversifié en diverses catégories de placements combinant différents types de catégories d'actifs, tels les titres du marché monétaire, les placements en instruments à taux fixe et les titres de participation. Le pourcentage du portefeuille placé dans chaque catégorie est défini selon une fourchette déterminée et les répartitions sont examinées au moins à chaque trimestre pour s'assurer qu'elles respectent la fourchette cible, ou le portefeuille est rééquilibré en fonction de celle-ci.

Il n'y a pas eu de modification ni au niveau des risques par rapport à l'exercice antérieur ni aux pratiques de gestion des risques.

**(a) Composition de l'actif :**

Au 31 décembre 2025, la composition du portefeuille de placements de la Fondation était la suivante :

<b>Composition de l'actif</b>	<b>Cible de l'ÉPP</b>	<b>Fourchette autorisée</b>
80 % en trésorerie et compte d'épargne-placement (31 mars 2025 – 80 %)	80 %	65 % – 100 %
20 % en instruments à taux fixe (31 mars 2025 – 20 %)	20 %	0 % – 35 %

**6. Gestion des risques financiers (suite) :**

**(a) Composition de l'actif (suite) :**

Au 31 mars 2025, la composition du portefeuille du fonds de dotation de la Fondation était la suivante :

<b>Composition de l'actif</b>	<b>Cible de l'ÉPP</b>	<b>Fourchette autorisée</b>
0,2 % en trésorerie et compte d'épargne-placement (31 mars 2025 – 2 %)	0 %	0 % - 10 %
23,80 % en instruments à taux fixe (31 mars 2025 – 25 %)	25 %	20 % - 35 %
<b>Titres de participation</b>	<b>55 %</b>	<b>40 % – 65 %</b>
21 % en titres de participation canadiens (31 mars 2025 – 20 %)	20 %	
31 % en titres de participation internationaux (31 mars 2025 – 30 %)	30 %	
5 % dans les marchés émergents (31 mars 2025 – 5 %)	5 %	
<b>19 % Alternatives (31 mars 2025 – 18 %)</b>	<b>20 %</b>	<b>5 % - 30 %</b>

Dans chaque catégorie d'actifs, la Fondation détient aussi des placements aux caractéristiques différentes en matière de risque et de rendement. Par exemple, la diversification des titres de participation est obtenue par leur répartition dans les divers secteurs d'activité et dans des entreprises de différentes tailles (capitalisation boursière), tandis que la diversification des obligations s'opère par la variation des notations et des dates d'échéance, de même que par leur répartition entre les obligations d'État et les obligations de sociétés. En outre, la Fondation emploie des gestionnaires de placements ayant chacun leur propre style de gestion basée sur la valeur, la croissance et la croissance à prix raisonnable. La diversification se fait également au niveau de la sélection des titres individuels, soit par une analyse descendante ou par une analyse ascendante. La Fondation diversifie également ses placements sur le plan géographique, répartissant ses titres dans des titres de participation canadiens, américains et internationaux.

**(b) Risque de crédit :**

Le risque de crédit est celui où la contrepartie qui détient l'instrument financier manquera à l'obligation ou à l'engagement qu'elle a pris vis-à-vis de la Fondation.

**(i) Titres à taux fixe :**

Les placements et l'actif du fonds de dotation de la Fondation en titres à taux fixe représentent la plus forte concentration de risque de crédit. La valeur de marché des titres à taux fixe tient compte de la cote de solvabilité de l'émetteur et représente, par conséquent, l'exposition maximale de la Fondation au risque de crédit.

Au 31 décembre 2025, l'investissement de la Fondation se retrouvait dans des titres à revenu fixe avec les notations de crédit suivantes :

**6. Gestion des risques financiers (suite) :**

**(b) Risque de crédit (suite) :**

Titres de créance par notation de crédit	31 décembre 2024	31 mars 2025
	Pourcentage de la valeur	
AAA (note court terme + R1)	35 %	40 %
AA	17 %	18 %
A	11 %	11 %
BBB & BB Autres	37 %	31 %

Les notations de crédit sont obtenues auprès d'un nombre d'agences de notation de bonne réputation (p. ex. Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou Dominion Bond Rating Services). Lorsque plus d'une notation est fournie pour un titre, la plus basse est retenue.

**(ii) Créances :**

L'exposition de la Fondation au risque de crédit lié aux créances est évaluée comme étant faible en raison du type de ses débiteurs, qui sont notamment le gouvernement du Canada. Au 31 décembre 2025, les créances comprennent des soldes de 76 139 \$ (31 mars 2025 – 146 752 \$) de moins de 3 mois, et de 219 \$ (31 mars 2025 – 208 \$) au-delà d'un an.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par types de client est comme suit au 31 décembre 2025 :

	31 décembre 2025 \$	31 mars 2025 \$
Créances sur les opérations en cours	-	-
Gouvernement du Canada	75 920	130 544
Autres organismes	219	16 208
	<b>76 139</b>	<b>146 752</b>

**(b) Risque de taux d'intérêt :**

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que l'évolution des taux d'intérêt puisse affecter les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des actifs financiers. Le risque de taux d'intérêt survient lorsque la Fondation investit dans des actifs financiers portant intérêt. La Fondation est exposée au risque de voir la valeur de tels actifs financiers fluctuer sous l'effet de la situation générale des taux d'intérêt sur le marché. Généralement, les instruments à plus long terme

**6. Gestion des risques financiers (suite) :**

**(c) Risque de taux d'intérêt (suite) :**

présentent un risque plus élevé de taux d'intérêt, mais il existe une mesure plus sophistiquée du risque de taux d'intérêt prenant en considération l'intérêt (ou le coupon) reçu, qui est la durée des titres. La durée est une mesure de sensibilité du prix d'un titre à taux fixe aux fluctuations des taux d'intérêt ; elle est basée sur la taille relative et la durée restante avant l'échéance des flux de trésorerie attendus. La durée se calcule en années et elle peut aller de 0 année au nombre d'années qu'il reste avant la date d'échéance du titre à taux fixe. La Fondation a divisé son portefeuille de manière qu'il soit géré par plusieurs gestionnaires de placements indépendants. La durée du portefeuille de titres à taux fixe de la Fondation est calculée en fonction de la moyenne pondérée des durées de chacun des gestionnaires de placements. Celles-ci se calculent en fonction de la moyenne pondérée des durées des divers titres individuels (p. ex. des obligations) qui composent le portefeuille à taux fixe de chaque gestionnaire.

Au 31 décembre 2025, la juste valeur des titres à taux fixe des placements et de l'actif du fonds de dotation de la Fondation comprend :

	<b>31 décembre 2025</b>	<b>31 mars 2025</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
	<b>10 893 033</b>	<b>10 943 355</b>

Au 31 décembre 2025, l'exposition de la Fondation aux instruments de dette par échéance et l'impact sur l'état des gains et pertes de réévaluation si la courbe des taux se déplaçait parallèlement de 25 points de base, toutes les autres variables restant constantes (« analyse de sensibilité »), sont les suivants :

Juste valeur des titres à taux fixe par date d'échéance :

	<b>31 décembre 2025</b>	<b>31 mars 2025</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Moins de 1 an	2 875 590	2 587 846
De 1 à 5 ans	2 709 983	3 487 964
Plus de 5 ans	5 307 460	4 867 545
	<b>10 893 033</b>	<b>10 943 355</b>

**(d) Risque de change :**

Le risque de change est le risque de voir la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif financier ou d'un passif financier fluctuer en raison des changements de taux de change. Le risque

**6. Gestion des risques financiers (suite) :**

**(d) Risque de change (suite) :**

de change vient des actifs financiers et des passifs financiers qui sont libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui représente la monnaie de fonctionnement de la Fondation.

Les fonds communs à revenu fixe sont majoritairement couverts en dollars canadiens. Les fonds communs de titres de participation détenus dans les comptes comprennent des allocations en actions canadiennes (libellées en dollars canadiens) et en actions étrangères de marchés développés mondiaux, libellées dans une variété de devises de marchés développés (USD et autres devises), qui ne sont pas couvertes en dollars canadiens. Étant donné que le fonds de titres de participation internationaux comprend des devises autres que le dollar américain qui ont des corrélations différentes avec le dollar canadien, il n'est pas possible de prédire l'impact d'une appréciation ou d'une dépréciation du dollar canadien sur les actifs des titres de participation internationaux.

**(e) Autre risque de prix :**

L'autre risque de prix représente le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs financiers et des passifs financiers en raison de l'évolution des prix du marché (autres que ceux découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Tous les placements et l'actif du fonds de dotation représentent un risque de perte du capital. Les gestionnaires de placements engagés par la Fondation atténuent ce risque par une sélection minutieuse et une diversification des titres et autres actifs financiers et passifs financiers, dans les limites des règles établies dans l'énoncé de politique de placement de la Fondation et des directives qui ont été négociées et acceptées par chaque gestionnaire de placements. Le risque maximal lié aux actifs financiers et aux passifs financiers est établi en fonction de la valeur de marché des actifs financiers et des passifs financiers. Toutes les positions de la Fondation sur le marché sont suivies au quotidien par les gestionnaires de portefeuille. Les actifs financiers que détient la Fondation sont sensibles au risque de prix du marché découlant des incertitudes quant au prix futur de ces instruments.

Le rendement réel du portefeuille est comparé au rendement de l'indice de référence comme mesure de performance relative. Le rendement de l'indice de référence est basé sur les rendements de l'indice pour chaque catégorie d'actif et la répartition cible des actifs à long terme pour chaque catégorie d'actif du portefeuille. La répartition des actifs à long terme ciblée par la Fondation est précisée dans son énoncé de politique de placement. Le rendement du portefeuille sera évalué par rapport au rendement d'un indice de « référence » calculé en utilisant les indices boursiers appropriées combinés dans la même proportion que la composition de l'actif du portefeuille. L'énoncé de politique de placement révisé, qui a été approuvé par le Conseil d'administration le 29 octobre 2016 et a fait l'objet de quatre autres révisions le 19 juillet 2017, le 13 octobre 2017, le 25 mai 2023 et le 20 novembre 2024, était en vigueur au cours de l'exercice considéré. En conséquence, la répartition cible des actifs à long terme de la Fondation et les indices par catégories individuelles d'actif en vigueur au 31 décembre 2025 sont comme suit :

## LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2024/2025 se terminant le 30 septembre 2024

### 6. Gestion des risques financiers (suite) :

#### (e) Autre risque de prix (suite):

##### Fonds de dotation

Classe d'action	Proportion	Indice de référence
<b>Trésorerie et compte d'épargne-placement</b>	<b>0 %</b>	Indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE Canada
<b>Revenu fixe</b>	<b>25 %</b>	
Obligations Core Plus	20 %	Indice universel d'obligations FTSE Canada
Obligations court terme	5 %	Indice global des obligations à court terme FTSE Canada
<b>Titres de participation</b>	<b>55 %</b>	
Canadien	20 %	Indice composé S&P/TSX
International	30 %	Indice mondial MSCI TR (\$ CA)
Marchés émergents	5 %	Indice MSCI Marchés Émergents Net
<b>Alternatives</b>	<b>20 %</b>	

##### Investissement fonds sans contraintes

Classe d'action	Proportion	Indice de référence
Trésorerie et compte d'épargne-placement	<b>80 %</b>	Indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE Canada
Revenu fixe	<b>20 %</b>	
Obligations court terme	20 %	Indice global des obligations à court terme FTSE Canada

#### (f) Risque de liquidité :

Pour la Fondation, le risque de liquidité se définit comme le risque de ne pas pouvoir régler ou remplir ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Fondation est exposée au risque de liquidité, car elle utilise principalement les produits financiers gagnés sur les placements et l'actif du fonds de dotation pour remplir ses obligations et ils fluctuent en fonction des conditions du marché affectant son portefeuille de placements. La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévus de son exploitation et les activités prévues en matière d'investissement et de financement. La Fondation gère ses placements et l'actif du fonds de dotation en disposant d'une ligne de crédit de 300 000 \$ (2024 - 300 000 \$) et en exerçant une gestion du capital qui lui permet d'avoir assez de liquidités pour régler ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles.

## LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2024/2025 se terminant le 30 septembre 2024

### 6. Gestion des risques financiers (suite) :

#### (f) Risque de liquidité (suite) :

Au 31 décembre 2025, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

Créditeurs et charges à payer	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Autres créditeurs et charges à payer	385 530	28 509	837	414 876
Salaires à payer	127 790	-	-	127 790
<b>Total</b>	<b>513 320</b>	<b>28 509</b>	<b>837</b>	<b>542 666</b>

Au 31 mars 2025, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

Créditeurs et charges à payer	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Autres créditeurs et charges à payer	160 425	64 217	230	224 873
Salaires à payer	39 726	-	-	39 726
<b>Total</b>	<b>200 151</b>	<b>64 217</b>	<b>230</b>	<b>264 599</b>

## LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2024/2025 se terminant le 30 septembre 2024

### 7. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir :

Tous les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur doivent être classés selon une hiérarchie des évaluations à la juste valeur, qui est comme suit :

Niveau 1	Des données qui reflètent les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.
Niveau 2	Les données sont fondées sur des cours du marché pour des actifs et passifs semblables et les données autres que celles de cours qui sont observables pour l'actif et le passif, directement ou non, y compris les données sur les marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.
Niveau 3	La détermination de la juste valeur qui exige un jugement important de la direction ou une estimation, et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle est inobservable.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur pour les placements et l'actif du Fonds de dotation au 31 décembre 2025 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 116 951	-	-	1 116 951
Placements en instruments à taux fixe	-	8 451 009	-	8 451 009
Titres de participation canadiens	-	6 896 594	-	6 896 594
Titres de participation étrangers	-	11 988 655	-	11 988 655
Alternatives	-	-	6 338 934	6 338 934
Total des placements et actifs du Fonds de dotation	<b>1 116 951</b>	<b>27 336 258</b>	<b>6 338 934</b>	<b>34 792 143</b>

## LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2024/2025 se terminant le 30 septembre 2024

### 7. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir (suite) :

Les actifs financiers évalués à la juste valeur pour les placements et l'actif du Fonds de dotation au 31 mars 2025 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 625 103	-	-	1 625 103
Placements en instruments à taux fixe	-	7 989 793	-	7 989 793
Titres de participation canadiens	-	5 905 046	-	5 905 046
Titres de participation étrangers	-	10 489 220	-	10 489 220
Alternatives	-	-	5 433 807	5 433 807
Total des placements et actifs du Fonds de dotation	<b>1 625 103</b>	<b>24 384 059</b>	<b>5 433 807</b>	<b>31 442 969</b>

### 8. Immobilisations :

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 31 décembre 2025 :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable 31 décembre 2025
	\$	\$	\$
Mobilier et matériel de bureau	33 141	19 263	13 878
Matériel informatique	216 644	149 420	67 224
	<b>249 785</b>	<b>168 683</b>	<b>81 102</b>

La charge d'amortissement pour les immobilisations est de 27 884 \$ (31 décembre 2024 – 23 267 \$).

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 31 mars 2025 :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable 31 mars 2025
	\$	\$	\$
Mobilier et matériel de bureau	21 017	18 631	2 386
Matériel informatique	182 045	122 167	59 877
	<b>203 063</b>	<b>140 800</b>	<b>62 263</b>

## LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2024/2025 se terminant le 30 septembre 2024

### 9. Revenu net d'investissement (perte) :

<b>Revenu net des placements provenant des actifs du Fonds de dotation</b>	<b>31 décembre 2025</b>	<b>31 décembre 2024</b>
	\$	\$
Gains réalisés lors de la vente des actifs du Fonds de dotation	458 057	60 752
Intérêts provenant de l'argent en espèces et des placements à revenu fixe, dividendes provenant des actifs du Fonds de dotation	1 565 493	1 274 780
Moins : coûts de transaction et honoraires de conseiller en placement	(107 860)	(98 032)
	1 915 690	1 237 500
<b>Revenu net provenant des placements</b>		
Gains réalisés lors de la vente de placements	42	72
Intérêts provenant de l'argent en espèces et des placements à revenu fixe, des dividendes	66 794	129 184
Moins : coûts de transaction et honoraires de conseiller en placement	(4 001)	(3 966)
	62 835	125 291
<b>Revenu net de placement</b>	<b>1 978 525</b>	<b>1 362 791</b>

### 10. Investissement en immobilisations :

(a) L'investissement en immobilisations comprend les éléments suivants :

	<b>31 décembre 2025</b>	<b>31 mars 2025</b>
	\$	\$
Immobilisations	81 102	62 263
	<b>81 102</b>	<b>62 263</b>

(b) La variation nette des investissements en immobilisations est calculée comme suit :

	<b>31 décembre 2025</b>	<b>31 mars 2025</b>
	\$	\$
Ajouts d'immobilisations	46 723	48 585
Immobilisations achetées avec le Fonds de la fondation	46 723	48 585
Amortissement des immobilisations	(27 884)	(36 484)
<b>Variation nette des investissements en immobilisations</b>	<b>18 839</b>	<b>12 101</b>

### 11. Opérations entre apparentés :

## LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2024/2025 se terminant le 30 septembre 2024

La Fondation est liée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Un apparenté comprend aussi les principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Fondation. Cela comprend la directrice générale, tous les membres du Conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate. La Fondation conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal des affaires. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Au cours de l'exercice, la Fondation a engagé des charges totalisant 249 189 \$ (31 décembre 2024 - 223 783 \$) en ce qui concerne les salaires et avantages sociaux ainsi que les honoraires et les frais de déplacement des membres du Conseil d'administration et du directeur général.

Au 31 décembre 2025, la Fondation avait des débiteurs de 75 920 \$ (60 143 \$ au 31 décembre 2024) de l'Agence du revenu du Canada pour des taxes de vente recouvrables.

### 12. Crédits :

Le financement du gouvernement comprend les éléments suivants :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Crédits parlementaires fournis	\$	\$
Crédits reportés - début de l'exercice	4 379 177	2 275 143
Crédits reçus - Estimation principale	9 000 000	6 751 899
	<b>13 379 177</b>	<b>9 027 042</b>
Crédits comptabilisés en produits	9 140 720	6 783 476
Crédits reportés	4 238 457	2 243 566
	<b>13 379 177</b>	<b>9 027 042</b>

### 13. Tableau des charges par objet :

## LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Deuxième trimestre de l'exercice 2024/2025 se terminant le 30 septembre 2024

---

### Charges

	<u>31 décembre</u> <u>2025</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	3 645 224	2 551 786
Subventions - Fonds national de lutte contre le racisme	2 142 180	1 716 156
Éducation et formation du public	1 803 115	1 703 331
Communication	272 595	204 838
Honoraires et frais de déplacement des membres	272 235	223 783
Honoraires professionnels	250 606	252 915
Frais administratifs et généraux	209 582	154 840
Recrutement et perfectionnement du personnel	125 557	204 159
Conférences, colloques et consultations	80 336	99 755
Loyer	76 749	69 902
Recherche	55 307	59 760
Systèmes informatiques et développement	37 233	18 983
Amortissement	27 884	23 267
	<b>8 998 603</b>	<b>7 283 475</b>

---

---